

## **Session du vendredi 15 avril 2011**

**Discours de Maurice Leroy,**

**Président du conseil général de Loir-et-Cher**

*Seul le prononcé fait foi*

Mes chers collègues,

Nous en tomberons tous d'accord : Victor Hugo est à coup sûr le poète le plus digne d'ouvrir cette assemblée républicaine :

« Dans le calme ou dans la tempête,

La mer demeure aussi profonde,

Et la voix des marins s'apaise avec les vents ».

Eh bien ! Ici aussi le temps des bourrasques est passé, alors il faut que les voix s'apaisent, car nous revoici ensemble au travail, sur notre « mer profonde ». Douze rapports sont à l'ordre du jour, et parmi ceux-ci figurent le vote des taux d'imposition pour 2011 et les différentes représentations du conseil général dans les commissions ou organismes.

La fixation des taux d'imposition est la simple mise en œuvre d'une volonté, affichée lors des orientations budgétaires, et sur la base de laquelle a été élaboré et voté notre budget 2011 : ne pas augmenter la fiscalité départementale.

Concrètement, il s'agit, comme vous le savez, de la taxe sur le foncier bâti à laquelle est incorporée ce qui était, avant la réforme fiscale, la part régionale de cette taxe.

Pour la cinquième année consécutive, je vous propose de maintenir notre taux départemental à 14%.

J'attire votre attention sur ce point : seuls douze départements de la métropole n'ont pas augmenté leurs taux de 2007 à 2010, 15 si l'on prend en compte les Départements d'outre mer. Pour 2011, lorsque nous connaîtrons tous les taux, il est sûr que ce club d'irréductibles va encore se réduire.

Pourquoi une cinquième année sans toucher aux taux ? En premier lieu parce que c'est possible, et c'est possible en raison de notre santé financière meilleure que la plupart des départements, principalement obtenue grâce aux efforts des années passées et à une vigilance constante. Ensuite parce qu'il nous semble important, par des temps difficiles pour nos concitoyens, de ne pas les surcharger un peu plus.

Pour autant, vous le savez, nous ne relâchons pas notre effort d'investissement : c'est par la dynamique de la commande publique et de nos politiques de développement que nous pouvons le mieux faire face aux difficultés présentes.

Poursuivre nos investissements sans augmenter l'impôt, cela suppose bien entendu une grande rigueur de gestion, à la fois dans le fonctionnement de notre administration et dans l'attribution de nos subventions. Cette rigueur, je compte bien qu'elle ne se relâche pas durant les trois années qui viennent.

A cet égard, afin de nous guider dans cette démarche, un audit financier des comptes du département, à la fois rétrospectif (depuis 2004) et prospectif (jusqu'en 2014), sera réalisé par un cabinet indépendant.

Il nourrira la réflexion que nous aurons autour de Philippe SARTORI dès la fin de cette année.

De la rigueur donc - je n'ai pas peur d'employer le mot-, qui doit nous guider vers plus d'efficacité, plus de mutualisation en interne, mais aussi nous inciter à chercher une coordination de nos politiques avec celles d'autres collectivités. Nous devons trouver de nouveaux modes de coopération, porter notre regard au delà de nos frontières strictes, vers les grands objectifs qui sont les nôtres.

Ces enjeux majeurs, je les ai exposés en détail il y a 15 jours, lors de notre session d'installation. Ce sont l'emploi et l'économie, la solidarité et l'aménagement harmonieux de notre territoire.

Emploi et économie : parce que ce sont les entreprises qui créent les emplois, faisons en sorte, avec Claude BEAUFILS, qu'elles aient envie de venir s'installer chez nous, en leur facilitant les démarches, les acquisitions foncières.

En aménageant les infrastructures routières et ferroviaires qui ouvrent le Loir-et-Cher sur l'extérieur et assurent aussi sa cohérence interne. En leur facilitant l'accès au très Haut Débit, grâce à l'action de Patrice MARTIN-LALANDE. En offrant aux familles des salariés des conditions d'études, de culture, de loisirs, de convivialité qui soient attirantes. On le voit, c'est bien l'ensemble de nos politiques qui se trouve ici mobilisé.

L'emploi, c'est aussi la formation. Nous devons, André BOISSONNET ne me démentira pas, offrir à nos jeunes, soit en Loir-et-Cher même, soit à Tours ou à Orléans en mettant l'accent sur l'amélioration des déplacements, des formations de tous niveaux sur des métiers d'avenir. Spontanément on pense bien sûr à la filière du tourisme, mais aussi aux services d'aide à la personne.

On perçoit bien, ici, comment l'économie et l'emploi rejoignent notre objectif de solidarité. Nos politiques en la matière pourraient se résumer ainsi : recherche de la plus grande autonomie possible pour tous, et je sais que telle est la ligne d'action de Monique GIBOTTEAU.

La plus grande autonomie possible pour les personnes âgées et handicapées, selon qu'elles choisissent de rester chez elles ou de vivre en établissement. Cela suppose, je l'ai dit, la formation de professionnels de l'aide à l'autonomie, mais aussi que nous favorisons la promotion d'habitats adaptés, d'équipements utilisant résolument la domotique, et je compte sur Claude DENIS pour nous guider dans cette direction si prometteuse.

Recherche de la plus grande autonomie, encore, dans nos politiques d'insertion, qui ne peuvent pas se contenter des aides et des secours au coup par coup, mais qui

doivent encourager toutes les initiatives d'insertion par l'emploi, et je sais que Jean-Luc BRAULT saura nous guider avec énergie dans cette action.

Enfin, ces services à la personne, ces ressources en matière d'emploi que sont les entreprises, nous devons en favoriser l'implantation harmonieuse, équilibrée et durable (n'est-ce pas, Bernard BONHOMME ?) sur l'ensemble du territoire de Loir-et-Cher. Bien entendu nos compétences en matière d'infrastructures et de transports sont ici fondamentales, cher Michel LEROUX, mais pas seulement.

Le maintien du tissu des PME et des entreprises artisanales est très important, mais aussi le maintien de nos exploitations agricoles : Bernard DUTRAY et Jean-Marie JANSSENS y veilleront. Et il faut aussi aider les petites communes à préserver ou à créer des équipements collectifs. En les épaulant financièrement comme nous le faisons par la Dotation de Solidarité Rurale, mais aussi, sans doute, par de l'assistance et du conseil.

Et puis, grâce à l'expertise du Docteur PINON, favoriser une bonne répartition des services de santé, mais aussi des gardes d'enfants, dont la pénurie est un obstacle majeur à l'emploi des femmes. Si je devais résumer mon propos, je dirais simplement : rechercher l'égalité d'accès de tous nos concitoyens, où qu'ils se trouvent sur le territoire –au nord ou au sud, à la ville ou à la campagne, égalité d'accès à l'emploi, aux services, aux loisirs et à la culture,

Jean-Louis MARCHENOIR et Bernard PILLEFER sauront être vigilants. Égalité aussi dans l'accès à la convivialité par le lien social, quel que soit l'âge, l'occupation, et le lieu de résidence.

Vaste programme, me direz-vous ! Hé oui, vaste programme, mais dont nous entrevoyons bien qu'il forme un tout et que sa réalisation suppose une vision globale et, dans l'action, un souci constant de coordination des politiques. Notre équipe, l'équipe exécutive, est maintenant en place, unie, efficace, expérimentée, et prête à relever tous ces défis.

Je le redis, un des grands rendez-vous sera dans trois ans, lorsque les conseillers territoriaux siégeront à la fois au conseil général et au conseil régional.

Par la personne du conseiller territorial, les politiques d'emploi, de formation, de transports, de solidarité, d'aménagement du territoire, seront, de fait, appelées à se coordonner. Nous devons nous préparer à cette échéance de 2014, et je dirais mieux, nous devons l'anticiper, en quelque sorte donner l'exemple, en insistant avant tout sur l'écoute, le dialogue, la concertation, voire la mutualisation entre les collectivités, mais aussi évidemment, avec nos partenaires du développement économique. C'est l'esprit de la conférence de l'économie dont j'entends qu'elle joue un rôle de premier plan, et dont je souhaite qu'elle serve de modèle à l'ensemble de nos secteurs d'intervention. Nous ne ferons rien de bon sans une concertation renforcée.

Rien de bon non plus sans un constant esprit d'ouverture. À cet égard, mes chers collègues, un autre rapport important concerne, en ce début de mandature, les représentations du conseil général dans les différentes commissions et organismes. J'ai tenu, comme je l'ai fait par le passé, à ce que l'opposition soit partie prenante à ces représentations, et je souhaite que cette attitude soit le signe de notre volonté à tous d'œuvrer ensemble dans l'intérêt de notre Loir-et-Cher.

Lors de mon intervention du 31 mars, fidèle à ma pratique, j'ai proposé à ceux qui se retrouvent dans ces enjeux et dans ma méthode que nous conjuguions nos efforts. J'ai reçu de très nombreux témoignages, et certains ont osé plus que d'autres, se souvenant sans doute de l'alternative énoncée par notre bon vieux Tite-Live : « Il faut oser, ou se résigner à tout ».

Mes chers collègues, osons donc !

Je vous remercie.